



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en [cliquant ici](https://impots.gouv.fr) ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP NIMES
SAID SECTEUR 1
15 BD ETIENNE SAINTENAC
30024 NIMES CEDEX 9

Vos références

Numéro fiscal (C) : 12 94 334 012 139

Référence de l'avis : 23 30 A457213 60

Adresse d'imposition au 01/01/2023 :

146 RUE JEAN BOSC

30670 AIGUES VIVES

Numéro FIP : 300 39 05 1517776789 3 A

Numéro de rôle : 026

Date d'établissement : 22/09/2023

Date de mise en recouvrement : 30/09/2023

Identifiant service : 30016

ESPAZE MAURICE
146 RUE JEAN BOSC
30670 AIGUES VIVES

Somme qui vous est remboursée

658,00 €

Vous n'avez plus rien à payer au titre des revenus de 2022.

Vos contacts



Par messagerie sécurisée

dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr



Par téléphone

au 0 809 401 401 *

du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h



Sur place

aupres de votre centre des finances publiques
horaires sur impots.gouv.fr, rubrique Contact et RDV

SIP NIMES

SAID SECTEUR 1

15 BD ETIENNE SAINTENAC

CS 10001

30024 NIMES CEDEX 9

Vous serez remboursé par virement le 29/09/2023

sur le compte bancaire suivant :

FR76 1254 8029 984X XXXX XXX1 736

Identifiant de la banque : AXABFRPPXXX

Émetteur du virement :

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Revenu fiscal de référence :

8 300

Nombre de parts :

1,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2023, de vos revenus 2022. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2022.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

* (service gratuit + coût de l'appel)

Déclarant 1 - Nom de naissance : ESPAZE

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
D				
RÉSIDENTE EXCLUSIVE		RÉSIDENTE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
1,00				

Détail des revenus	Déclar. 1			Total
Pensions, retraites, rentes.....	12212			
Abattement spécial de 10%.....	- 1221			
Salaires, pensions, rentes nets.....	10991			10991
Revenu brut global.....				10991
CSG déductible.....				- 71
Abattement personnes âgées ou invalides.....				- 2620
Revenu imposable.....				8300
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				0
Impôt total avant crédits d'impôt.....			0	
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS	Montant déclaré		Montant retenu	
Emploi salarié à domicile.....	1205		1205	
Montant du crédit d'impôt calculé.....				- 603
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				- 603
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2022 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2022 dû ⁵³ :				- 603
Avance perçue sur les réductions et crédits d'impôt :				+ 277
Solde d'impôt sur les revenus 2022 :.....				- 326
PRELEVEMENTS SOCIAUX				
Acomptes prélevés en 2022 sur votre compte bancaire :			CSG-CRDS	PSOL
Prélèvements sociaux à 17,2% nets :.....			- 187	- 145
			- 187	- 145
Solde des prélèvements sociaux 2022 ⁵³ :				- 332
COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE				658

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2025 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.

Vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence ²⁵

8300

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2023

Taux personnalisé qui sera utilisé par votre
organisme collecteur (employeur,
caisse de retraite...) pour le
prélèvement à la source sur votre
revenu net imposable

Taux pour le foyer

0,00%